

*Récit*  
*de la*  
*Conduite du Régiment*  
*des*  
**GARDES SUISSES**  
*à la*  
**Journée du 10 Aout**  
**1792.**

*Par le Colonel Pfyffer d'Altshoffen*  
*chevalier des ordres militaires de St. Louis et de St. Maurice et Lazzare.*

---

Lucerne  
1819.

*Lithogr. des Sus. Bolliger à Aarau.*

À son Excellence Monsieur VINCENT DE RUTTIMANN,  
avoyer de la ville et république de Lucerne, et ancien  
landammann de la Suisse.

Excellence!

En offrant à votre Excellence le récit de la conduite du régiment des gardes Suisses à la journée du 10 août 1792, je vous prie de bien vouloir agréer le témoignage de la plus vive reconnaissance pour l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à cette honorable entreprise.

C'est aux soins bienveillants de votre Excellence pendant votre séjour à Rome, que nous devons le bonheur d'avoir obtenu le modèle de ce monument fait par le célèbre Thorvalsen, le Phidias de notre siècle.

Je prie votre Excellence d'agréer l'expression des sentimens de la vénération profonde avec laquelle j'ai l'honneur d'être

De votre Excellence

Le très humble et très obéissant serviteur  
le colonel Pfyffer d'Altishofen.

---

On élève un monument à la mémoire des Suisses du 10 août; cet hommage leur étoit dû par des compatriotes, qui ont le droit d'honorer leurs vertus. Il est juste, qu'en même tems, une plume fidèle retrace avec simplicité les faits héroïques de ces incorruptibles soldats, qui ont péri sur les degrés du trône qu'ils avoient juré de défendre; leur courage auroit sauvé le monarque, s'il avoit pu l'être.

Le titre seul de ce récit indique l'intention de ne parler directement que du régiment des gardes Suisses, et l'on justifiera ce titre, en écartant autant que possible des souvenirs amers. Mais l'oubli du passé n'exclut pas la mémoire des grands services, et si l'éloge du plus noble dévouement annonce qu'il y eut des coupables, cette condamnation muette n'altère point la paix publique; elle est sous une double rapport une dette acquittée envers la postérité.

On a comparé la journée du 10 août à celle des Thermopyles. Les Spartiates combattoient pour leurs femmes, pour leurs enfans, pour leur gloire, pour leur patrie, pour les autels de leurs dieux, les Suisses pour le sentiment du devoir, de la foi aux sermens, de l'honneur de leur pays. Les Spartiates et les Suisses savoient d'avance qu'ils marchaient à une mort inévitable; ils l'ont acceptée de sang froid, sans délibérer ni se plaindre. Mais les Spartiates avoient leur roi à leur tête et ce roi n'avoit pas ses propres sujets pour ennemis.

Pourquoi l'admirable dévouement des Suisses du 10 Août n'a-t-il pas eu le succès pour récompense? dieu le sait, mais ce n'est point murmurer contre la providence que de gémir sur une catastrophe, dont les suites ont si cruellement pesé sur la Suisse et sur l'Europe.

Dès le commencement de la révolution, la situation du régiment des gardes Suisses fut singulièrement pénible; il étoit placé au foyer de l'anarchie, les scènes les plus désastreuses se succédoient rapidement autour de lui. Les journées de Reveillon, des champs Elysés, du cinq et du six octobre, n'étoient que les foibles préludes d'événemens encore plus sinistres, et surtout plus décisifs. Le régiment environné de périls et harassé de fatigues, déploya dans toutes ces circonstances, un caractère inaltérable de sang froid, d'ordre, de discipline. Il conserva dans le service la ponctualité des tems calmes. On n'épargna rien pour corrompre les soldats du régiment des gardes Suisses; promesses, menaces, séduction de principes, exemple des autres troupes, tout fut employé, rien ne les ébranla; leur fidélité jetta l'ancre au milieu de la tempête politique qui les investissoit de toutes parts. Un décret de l'assemblée constituante avoit anéanti la discipline; il n'eut jamais aucune influence sur le régiment; ce furent les soldats eux-mêmes qui réclamèrent le maintien de leurs antiques réglemens; le corps entier ne formoit qu'une famille, dont le sort et les intérêts occupoient également les chefs et les subalternes. Le major baron de Bachmann étoit l'âme du régiment.

Il est un genre de récompense qu'une conduite noble, fière, conséquente, obtient toujours; partout où un détachement des gardes Suisses se présentoit, il étoit respecté quelque foible qu'il fût.

Cependant la gravité des circonstances de la révolution alloit toujours croissant, et chaque jour augmentoit aussi les fatigues des troupes fidèles; une catastrophe inévitable et prochaine étoit prévue de tout le monde. Cette considération déterminâ les officiers, qui étoient autorisés à aller jouir de leur semestre en Suisse, à y renoncer, pour rester auprès de la personne du roi, afin de partager le sort de leurs camarades; mais on leur fit connoître que l'intention formelle de Sa Majesté s'y opposoit; ce malheureux prince cherchoit à éviter l'ombre même de ce qui eut pu donner du soupçon. À mesure que le danger devenoit imminent et que l'on approchoit de la crise, le caractère de loyauté du régiment se prononçoit davantage; le sort qui l'attendoit étoit connu de chacun, mais tous voulurent mourir plutôt que de compromettre l'honneur et la réputation des Suisses et de souiller des drapeaux sans tache.

De tous côtés il arrivoit des rapports sur les intentions hostiles des Marseillois, et l'on manquoit de munitions. Depuis long-tems les canons du régiment avoient été livrés sur l'ordre supérieur, contre lequel le corps des officiers avoit en vain protesté. Les menaces des fédérés

obligèrent les chefs à consigner les soldats dans les casernes; on vouloit éviter des querelles particulières, qui pouvoient avoir des suites fâcheuses et fournir des prétextes à la malveillance. Les officiers profitèrent de ce temps de retraite pour retracer aux soldats leurs devoirs; ils le firent avec confiance et avec simplicité; ils leur montrèrent l'approche de l'orage; ils leur dirent que le tems étoit venu où leur fidélité seroit mise à la plus rude épreuve; il faut le dire à l'honneur de ces braves, les exhortations étoient superflues, pas un seul n'hésita.

Cette situation, que les ames généreuses peuvent seules bien comprendre, dura plusieurs jours. Le 4 août le régiment reçut ordre de se porter sur Paris; (l'on savoit que les fédérés et les fauxbourgs devoient attaquer le château des Tuileries). Le régiment partit la nuit des casernes de Courbevoie et Ruelle, après avoir enterré une partie des drapeaux. Le marquis de Maillardoz lieutenant colonel et le baron de Bachmann major vinrent au devant de lui jusqu'au pont de Neuilly; le corps marchoit dans le plus grand silence, avec les mêmes précautions qu'on prend en tems de guerre en pays ennemi. Ce silence, un ordre admirable, la contenance ferme et froide des soldats en imposèrent sans doute aux factieux, et comme tout fut tranquille au château, la même nuit le régiment retourna aux casernes; le lendemain on en détacha 300 hommes, qui furent envoyés en Normandie.

Depuis le 4 août jusqu'au 8, la fermentation se développa; dans tous les carrefours, les émissaires des conspirateurs amentoient et soulevoient le peuple; on les entendoit provoquer publiquement au meurtre, au siège des Tuileries, au châtement du tyran.

On s'arrête à ce mot de tyran.

Le meilleur des rois a été le plus malheureux des hommes; doué d'un esprit juste et même d'une raison supérieure, étranger aux passions qui égarent la jeunesse, inaccessible à tous les genres de corruption des cours, bon, simple, économe, religieux, sévère envers lui même, indulgent pour les autres, LOUIS XVI porta sur le trône toutes les vertus d'un magistrat et d'un sage; il aima son peuple comme un père et tous ses devoirs comme un chrétien. Mais l'histoire de sa vie offre dans plus d'un sens des leçons à tous les princes; plus confiant dans son opinion personnelle, plus capable d'une volonté constante, plus énergique contre le crime, mieux soutenu par son caractère contre les séductions de sa bonté, Louis eut vécu long-temps pour le bonheur de la France. La puissance d'un grand caractère est le premier besoin des rois.

Le 8 août, sur les dix heures du soir, Mr. d'Erlach, capitaine de garde, remit à Mr. de Glutz, aide major, un ordre conçu en ces termes : „ Mr. le colonel ordonne, que le régiment soit rendu demain à trois heures du matin aux Tuileries. “

Messieurs de Maillardoz et de Bachmann avoient reçu cet ordre de Mr. Mandat, alors commandant général de la garde nationale de Paris. On fit le partage des cartouches aux casernes, et l'on ne put en distribuer trente par homme ; tout le monde marcha ; ceux que leur âge exemptoit du service, voulurent le faire ce jour là ; il ne resta aux casernes que les malades et les fourriers. À la porte Maillot une ordonnance venant de Paris, remit au commandant un passeport signé Pethion.

La nuit suivante, celle du 9 au 10 août, messieurs Mandat, de Maillardoz et de Bachmann firent occuper les divers postes du château par les gardes nationales et par les Suisses ; on en plaça dans la cour, à la chapelle et à la porte royale. Le baron Henri de Salis, comme le plus ancien capitaine du régiment, commandoit les postes des escaliers et de la cour de la reine. Il avoit sous ses ordres le chevalier de Gibelin, sous-aide-major. La réserve de 300 hommes commandée par le capitaine de Durler, ayant sous ses ordres Mr. de Pfyffer d'Altshofen, capitaine, et Mr. de Glutz aide-major, étoit placée dans la cour des Suisses, pour se porter où l'on auroit besoin d'elle.

La gendarmerie à pied avec une partie de la gendarmerie à cheval vint se ranger dans la cour ; ne s'y trouvant pas placés commodément, ils allèrent se mettre en bataille près du palais royal, et une partie d'entr'eux finit par charger les Suisses dans leur retraite.

Des gentilshommes et des personnes attachées au roi s'étoient rendus en grand nombre au château, armés d'épées et de pistolets ; on ne peut que louer leur intention, elle étoit excellente ; on doit désapprouver leur démarche et avouer, qu'armés comme ils l'étoient, ils ne pouvoient qu'embarrasser la défense, en même temps qu'ils inspiroient de la méfiance à la garde nationale.

À 11 heures du soir, on avoit reçu l'avis que le tocsin seroit sonné à minuit, et bientôt on eut connaissance au château de l'arrêté du faubourg St. Antoine, dont voici les principaux articles :

„ Assiéger le château, y exterminer tout le monde et surtout les Suisses ; forcer  
„ le roi à abdiquer, le conduire avec la reine et la famille royale à Vincennes,  
„ pour s'en servir comme ôtages, dans le cas où les étrangers se porteroient sur Paris.“

À minuit l'on entendit sonner le tocsin et battre la générale. Mr. de Bachmann s'assura que tout étoit en ordre ; il donna des instructions aux officiers ; il envoya les officiers-majors visiter les postes ; depuis ce moment, ce brave officier ne quitta pas le roi un seul instant et l'Europe sait qu'il a eu le même sort que ce prince.

Le son lugubre du tocsin, loin de décourager les soldats, les animoit davantage. À deux heures du matin, quatre bataillons des faubourgs étoient déjà arrivés sur la place du carrousel ; ils n'attendoient que leurs complices pour exécuter leur horrible projet.

Entre quatre et cinq heures, Mr. Mandat reçut l'ordre de se rendre à la commune ; on l'attendoit pour l'égorger sur les degrés de l'hôtel de ville ; on savoit qu'il avoit dans sa poche l'ordre signé PETHION de repousser la force par la force, et l'on vouloit par ce meurtre soustraire cette pièce écrite à la publicité.

Vers les six heures du matin, le roi tenant par la main monseigneur le dauphin, descendit dans la cour royale, accompagné de quelques chefs de division et commandants de bataillon de la garde nationale, et de messieurs de Maillardoz et de Bachmann ; il passa d'abord devant la garde nationale ; puis devant les Suisses qui crièrent : „ Vive le roi ! “ Un bataillon armé de piques, qui entroit dans ce moment dans la cour, cria à tue-tête „ vive la nation ! “ Il en résulta une discussion assez vive, à laquelle les canoniers de la garde nationale surtout prirent beaucoup de part ; Mr. de Durler parvint néanmoins à les calmer, en leur représentant dans son singulier langage, que le roi et la nation ne faisoient qu'un ; cependant le bataillon qui venoit d'entrer dans la cour, reconnut qu'il n'étoit pas à sa place, et alla se ranger parmi ses pareils.

Un moment après, Mr. Rœderer procureur général syndic, en écharpe tricolore ainsi qu'un autre membre de la commune et Mr. de Boissieux officier général, parcoururent tous les postes ; ils proclamèrent verbalement l'ordre que l'on avoit déjà reçu par écrit, de défendre le château, et de repousser la force par la force. Alors des gardes nationales, qui n'avoient

pas chargé, chargèrent leurs fusils et les canonniers leurs pièces. À sept heures, les murmures recommencèrent, et des bataillons entiers de gardes nationales allèrent rejoindre les séditeux.

Entre 8 et 9 heures, le roi se détermina à se rendre dans le sein de l'assemblée nationale avec toute la famille royale et quelques gentilshommes. Il étoit escorté de deux bataillons de gardes nationales et des gardes Suisses de garde, avec Mrs. de Maillardoz, de Bachmann, de Salis-Zizers aide-major, Chollet et Allimann adjudans. La reine fit d'inutiles efforts pour empêcher ce funeste départ, après lequel la résistance la plus héroïque ne pouvoit plus avoir un heureux résultat; Mr. de Bachmann l'avoit prévu et l'avoit dit.

Ce départ fut décisif pour les gardes nationales, qui occupoient l'intérieur du château et les cours; la plus grande partie abandonna les Suisses; les uns allèrent rejoindre les bataillons des fauxbourgs, d'autres se dispersèrent. Tous cependant ne partagèrent pas cette défection; parmi ceux qui restèrent fidèles, il faut citer la presque totalité des braves grenadiers des filles St.-Thomas.

L'armée de Santerre se mit en mouvement, ses canons en tête, et bientôt on la vit s'avancer vers les portes du château.

Le maréchal de camp de jour, se voyant presque seul avec les Suisses, jugea qu'il ne pourrait pas conserver les cours avec si peu de monde, il cria: „Messieurs les Suisses, retirez vous au château.“ Il fallut obéir, laisser six pièces de canon au pouvoir de l'ennemi, et abandonner les cours. On auroit dû prévoir qu'il faudroit les reprendre, sous peine d'être brûlé dans le château; de simples soldats le disoient tout haut; cependant l'on obéit, et l'on prit les dispositions que le tems et les localités pouvoient permettre; on garnit de soldats les escaliers et les croisées du château; le premier peloton fut placé à la chapelle, c'est-à-dire, un peloton des grenadiers des filles St.-Thomas en première ligne, et les gardes Suisses en seconde.

Mr. le capitaine de Durler trouva au premier appartement, en face du grand escalier, Mr. le maréchal de Mailly, qui étoit avec Mr. de Zimmermann lieutenant des grenadiers et officier général. Mr. le maréchal ayant annoncé à Mr. de Durler, qu'il étoit chargé de la part du roi, de prendre le commandement du château, Mr. de Durler lui demanda ses ordres; „de ne pas vous laisser forcer“ repartit le maréchal. Mr. de Durler répondit qu'on pouvoit y compter.

Ce fut le seul ordre que les Suisses reçurent de ce maréchal de France, et on ne sauroit leur reprocher de ne l'avoir pas suivi à la lettre.

Pendant que Mr. de Durler parloit avec Mr. le duc de Mailly, il vit distinctement par la fenêtre, le portier du roi ouvrir la porte royale aux Marseillois ; ils entrèrent peu à peu, élevant leurs chapeaux et faisant signe aux Suisses de venir les joindre ; un de la bande plus hardi que les autres, s'approcha d'une fenêtre et lâcha un coup de pistolet ; le sergent Lendi alloit répondre à cette insolente provocation ; les officiers le retinrent, mais cet acte de modération ne servit, comme à l'ordinaire, qu'à enhardir les assaillans.

Enfin toute la colonne ennemie entra et plaça ses canons en batterie ; on égorgea des sentinelles Suisses qui étoient placées au pied du grand escalier, où les premiers Marseillois montèrent au poste de la chapelle, le sabre à la main. Mrs. de Durler, de Reding, Joseph de Zimmermann et de Glutz aide-major, accoururent pour faire placer à la hâte une barre de bois en travers de l'escalier ; Mr. de Boissieux voulut haranguer les assaillans, mais d'affreux hurlemens couvrirent sa voix ; enfin quand ceux-ci virent que leur tentative étoit inutile, ils se retirèrent, en accablant les Suisses d'injures.

Voici quel étoit l'état des choses, au moment où le combat alloit commencer. 750 Suisses répartis sur plus de 20 postes ; 200 gentilshommes sans armes ; quelques gardes nationales restées fidèles, tous sans commandant en chef, sans munitions, sans canons, attaqués de toute part par près de cent mille hommes d'une populace furieuse, ayant avec elle 50 pièces d'artillerie ; cette populace se sentoit encouragée par le corps législatif et dispoit de la municipalité.

La troupe de Santerre fit une décharge, qui blessa plusieurs soldats ; les grenadiers des filles St.-Thomas ripostèrent, et les Suisses suivirent leur exemple ; les Marseillois répondirent par une décharge générale d'artillerie et de mousqueterie, qui coûta la vie à beaucoup de monde ; Mr. Philippe de Glutz, lieutenant des grenadiers, fût tué et Mr. de Castelberg eut la cheville du pied fracassée.

L'action devint générale ; elle se décida bientôt en faveur des Suisses. Le feu des croisées et celui de la réserve de Mr. de Durler furent très meurtriers. En peu de temps la cour se trouva évacuée ; elle étoit jonchée de morts, de mourans et de blessés.

Mrs. de Durler et de Pfyffer firent du château une sortie avec 120 hommes; ils prirent quatre pièces de canon et redevinrent maîtres de la porte royale. Pendant qu'ils traversoient le carrousel, un autre détachement sous les ordres du capitaine Henri de Salis s'empara de trois canons qui étoient à la porte du manège, et les amena jusqu'à la grille du château; de là ce second détachement alla rejoindre le premier, sous le feu d'artillerie, qui de la porte de la cour de la reine, tiroit sur eux à mitraille. Les Suisses réunis portèrent l'épouvante et la mort parmi les assaillans; la cour royale fut couverte de morts; ils enlevèrent une partie des canons de leurs adversaires et réussirent à les conserver; mais ils ne parvinrent pas à faire taire un feu à mitraille, qui, d'une petite terrasse placée vis-à-vis du corps de garde des Suisses, plongeait sur la cour royale. Ces braves soldats essayoient un feu meurtrier avec le sang froid et la tranquillité du courage. Les détachemens étoient criblés, mais se rallioient toujours de nouveau. Après des efforts presque miraculeux, les Suisses restèrent les maîtres du champ de bataille; les soldats traînèrent les canons pris aux ennemis; les officiers y contribuèrent; partout on se battoit avec un égal acharnement; partout l'ennemi étoit repoussé et les Marseillois qui formoient les têtes des colonnes d'attaque, souffroient prodigieusement.

Mais les Suisses voyoient avec anxiété, approcher le moment où l'épuisement des munitions alloit les laisser exposés au feu de l'ennemi, sans aucun moyen d'y répondre.

Dans cet instant critique, Mr. d'Hervilly, (tué depuis pour la cause royale à Quiberon) arrive sans armes, sans chapeau, à travers des coups de fusil et de canon; on vouloit lui montrer la disposition qu'on venoit de faire du côté du jardin; „il ne s'agit pas de cela, dit-il, il faut vous porter à l'assemblée auprès du roi.“ On crut pouvoir encore être utile à cet infortuné monarque, et une voix (c'étoit celle du baron de Viomesnil lieutenant général, et frère aîné du maréchal de France de ce nom) une voix, qui cria „Oui braves Suisses, allez sauver le roi; vos ancêtres l'ont fait plus d'une fois;“ confirma cette trompeuse espérance.

Il falloit chercher à se rallier; on réunit les tambours qui n'avoient pas péri; on fit battre l'assemblée, et malgré la grêle de balles qui tomboit de toutes parts, on parvint à ranger les soldats comme à un jour de parade. Pour couvrir la retraite on pointa deux des pièces enlevées aux assaillans et qui se trouvèrent encore chargées contre le vestibule, à côté de la grille. Mr. de Durler y plaça deux hommes avec ordre de lâcher leurs coups de fusil sur la

lumière, si l'on étoit poursuivi. MMrs. de Reding, de Glutz et de Gibelin aidèrent quelques soldats à transporter une pièce de canon sous le vestibule; ce fut dans ce moment que Mr. de Reding eut le bras cassé d'un coup de carabine.

La traversée du jardin fut excessivement meurtrière; il fallut soutenir un feu très-vif de canon et de mousqueterie, qui partoît de trois points différens, la porte du pont royal, celle de la cour du manège et la terrasse des Feuillans; Mr. de Gross eut la cuisse cassée d'une balle; il tomba près du bassin auprès du groupe d'Arria et Pætus.

Enfin l'on arriva dans les corridors de l'assemblée nationale; le baron Henri de Salis, emporté par son ardeur, entra dans la salle du corps législatif l'épée à la main, au grand effroi du côté gauche de l'assemblée; les députés qui le composoient, crièrent: les Suisses! les Suisses! et plusieurs d'entr'eux cherchoient à se sauver par les fenêtres.

Un député vint ordonner au commandant de faire mettre bas les armes à sa troupe; celui-ci refusa de le faire. On conduisit Mr. de Durler auprès de S. M.; il dit au roi; „Sire! „on veut que je mette bas les armes“; le roi répondit: „posez les entre les mains de la garde „nationale, je ne veux pas que de braves gens comme vous périssent.“ Un moment après, le roi lui envoya un billet de sa propre main, conçu en ces termes: „le roi ordonne aux Suisses de poser les armes et de se retirer aux casernes.“ Cet ordre fut un coup de foudre pour ces braves soldats; ils croioient qu'ils pouvoient se défendre encore avec la bayonette; plusieurs pleuroient de rage; mais dans cette affreuse extrémité, la discipline, et la fidélité prévalurent; tous obéirent.

Cet ordre de quitter leurs armes et de se livrer ainsi sans défense à des tigres altérés de leur sang, fut le dernier sacrifice que l'on exigea des Suisses.

On sépara les officiers d'avec les soldats; ceux-ci furent conduits à l'église des Feuillans; officiers furent déposés dans la salle des inspecteurs; les députés y entrèrent pour les voir, non sans manifester des craintes, qui dans les uns étoient accompagnées de férocité et de bassesse, et dans les autres, de pitié.

Vers le soir, un député, nommé Bruad, de l'un des départemens français, où l'on parle l'allemand, vint trouver les officiers, et leur dit en cette langue: qu'il alloit faire tout ce qui

dépendrait de lui, pour les sauver; en effet il leur procura des redingotes et la facilité de sortir; alors chacun isolément, chercha à se tirer d'affaire comme il put; ces officiers fidèles erroient dans Paris, proscrits par la fureur populaire, au moment même où un décret du corps législatif venoit de mettre les Suisses sous la sauvegarde de la loi.

Le château n'étant plus défendu, l'armée de Santerre y entra, massacrant lâchement les blessés et tous ceux qui s'étoient perdus dans l'immensité du palais. Une partie des Suisses qui occupoient les appartemens n'avoit pu se joindre au détachement qui se retira sur l'assemblée nationale; ils descendirent au moment où les Marseillois entroient dans le château, et ayant trouvé chargées les deux pièces que Mr. de Durler avoit laissées, ils y mirent le feu, ce qui leur donna le temps d'opérer leur retraite par le jardin; avec eux se trouvoit le père Second Loretan, capucin et aumônier du régiment; il fallut traverser une grêle de coups de fusil et de coups de canon; là périrent Mr. le baron Waldener, Mr. Simon de Maillardoz, Mr. de Muller et beaucoup de soldats. Cette petite troupe s'étoit dirigée d'abord sur l'assemblée nationale, et y fut reçue à coups de fusil; elle se porta au pont-tournant et le trouva fermé; enfin elle put sortir par le jardin du dauphin. Arrivée à la place LOUIS XV, la gendarmerie à cheval chargea les Suisses; la plupart furent massacrés; le père Second fut sauvé par son déguisement. Un moment après le sergent Stoffel de Mels, canton St. de Gall, commandant 15 hommes qu'il avoit ramassés de divers postes, se fit jour jusques sous le vestibule où se trouvoient les canons qui venoient d'être abandonnés et que les Marseillois gardoient; il s'empara de trois; un quatrième étoit encloué; il les défendit encore quelque temps et fit enfin sa retraite sur l'assemblée.

Accablés par le nombre, les Suisses n'ont pu laisser d'autres trophées que les cadavres entassés de leurs ennemis. Mille traits particuliers d'héroïsme et de dévouement se sont perdus dans la gloire générale de cette journée. Nous regrettons surtout de ne pouvoir citer le noms de tous les hommes généreux, qui, au péril de leur vie ont sauvé le petit nombre d'officiers et de soldats, échappés au massacre.

Mr. de Montmollin, qui venoit d'entrer au régiment, emprunta un uniforme à Mr. de Forestier pour pouvoir assister au combat; il étoit enseigne de bataillon et a conservé, jusqu'à son dernier soupir, le drapeau qui lui a coûté la vie. À la tête de quelques soldats, il étoit parvenu à se faire jour jusqu'au pied de la statue de la place Vendôme; là, ne pouvant plus

avancer, après s'être battu comme un héros, et avoir tué de sa main plusieurs ennemis, percé enfin par derrière, il tomba dans les bras d'un caporal, qui se perdit, sans pouvoir le sauver; „ laissez moi périr, lui dit-il, et ne pensez qu'à sauver le drapeau.“ Le caporal qui le soutenoit, ayant reçu lui-même un coup mortel, Mr. de Montmollin s'enveloppa dans son drapeau. Ses meurtriers ne purent s'en emparer après sa mort, qu'en le déchirant.

Un sentinelle Suisse, attaquée par une foule de Marseillois en tua sept; et n'ayant plus de cartouches, elle se servit de son sabre et tua encore plusieurs ennemis, avant de succomber.

Ainsi finit le régiment des gardes Suisses du roi de France, comme l'un de ces chênes robustes dont l'existence séculaire a affronté cent orages, et qu'un tremblement de terre a pu seul déraciner.

Il est tombé le jour même, où l'antique monarchie française s'est écroulée; il comptoit un siècle et demi de services fidèles, rendus à la France.

„ Pour détruire ce corps respectable, il a fallu la réunion d'une foule d'événemens malheureux; il a fallu que les Suisses fussent privés de leur artillerie, de leurs munitions, de leur état-major, de la présence du roi; il a fallu les affaiblir cinq jours avant le combat, par un détachement de 300 hommes; il a fallu que les 200 hommes qui accompagnèrent le roi à l'assemblée, ne pussent pas tirer un coup de fusil; qu'au moment de l'attaque, un ordre mal calculé, rendit inutiles les sages dispositions de MMrs. de Maillardoz et de Bachmann; qu'au moment d'une victoire, dont on devoit poursuivre les avantages, Mr. d'Hervilly vint diviser et affaiblir la défense; il a fallu enfin, pour anéantir ce corps, éternel honneur de notre pays, qu'on réunit contre lui cent mille hommes, et une artillerie immense.“

Il y a une modestie de nation, qui interdit à un Suisse, de faire autrement que par le récit des faits, l'éloge de la fidélité de ses compatriotes; mais il lui est permis de rappeler que les Suisses se sont battus à la Berezina comme à Morgarten, et que les Suisses du 20 mars ont été fidèles, comme ceux du 10 août.

Ils ont donc bien mérité, ces braves, le monument que nous leur élevons sur le sol Helvétique. Ceux qui en ont conçu la pensée, ceux qui contribuent à son exécution, enten-

dent de bien haut, quelques clameurs dispersées et fugitives; ils savent que l'esprit ne peut apprécier tant d'héroïsme que quand l'âme est digne de le comprendre et qu'un sentiment vertueux rend capable de l'imiter.

Bien peu de Suisses du 10 août ont survécu à cette fatale journée; l'approbation de leur patrie et l'admiration de l'Europe les dédommagent de la perte de leur état et de leur fortune. Ils n'attendoient plus de récompense de la France, lorsque le roi a bien voulu, par un décret du 10 août 1816, leur donner des témoignages de sa satisfaction; ils ont alors conçu des espérances, qui seront réalisées sans doute, car ils ne peuvent pas avoir compté en vain, sur la parole d'un roi juste.

Les officiers qui accompagnèrent le roi à l'assemblée, et qu'on transféra dans les prisons de l'abbaye; ceux qui furent pris à Paris dans les visites domiciliaires, ont été tous massacrés; le baron de Bachmann seul a péri le 2 de septembre sur l'échaffaud, qui attendoit le vertueux LOUIS XVI.

„Nous avons déjà dit que le baron de Bachmann étoit l'âme du régiment des gardes „Suisses; remarquable même entre les plus braves par son sang froid dans le danger, bon sans „foiblesse, loyal et simple comme un ancien chevalier, militaire instruit, véritable ami de son „pays, religieux observateur de tous ses devoirs, sévère par principe pour le maintien de la dis- „cipline; père des soldats, usant avec eux de cette popularité noble, qui ajoute à l'amour sans „altérer le respect; tel étoit le baron de Bachmann. Il unissoit à toutes ces qualités „une taille imposante, une figure mâle et noble, et une contenance martiale, ensorte que, „sous le double rapport des avantages physiques et du caractère moral, on pouvoit le considé- „rer comme le modèle des guerriers de notre nation.“

„Il fut grand et noble à sa mort, comme il l'avoit été toute sa vie; il avoit vu approcher „de sang froid le 10 août; il contempla sans émotion le 2 septembre; il ne s'abaissa point à dis- „cuter son innocence devant des juges criminels; il demanda la mort, et la reçut en héros. Ses „derniers mots furent ces paroles: MA MORT SERA VENGEÉE!“

---

## N O T E S.

---

NOTE 1: qui se rapporte à la page 2, ligne 19.

Depuis longtemps l'on n'avoit plus fait de nomination au régiment des gardes; les officiers morts, retirés ou démissionnaires n'étoient pas remplacés, ce qui rendoit le service excessivement fatigant. Il est arrivé plusieurs fois, qu'un officier, sur un mois, étoit trois semaines de garde.

NOTE 2: page 2, ligne 24.

Tous les officiers du corps avoient résolus de rester auprès de la personne du roi. Mr. le comte d'Affry, chargé par l'assemblée des capitaines d'émettre ce voeu au ministre de la guerre, crut devoir insister, malgré les représentations de Mr. Dumourier; mais il reçut de Sa Majesté l'ordre formel: que tous les officiers portés sur la liste des semestriers eussent à partir.

NOTE 3: page 2, ligne 27.

Lettre de MM<sup>rs.</sup> de Durler et de Pfyffer  
à l'ancien gouvernement de la ville et république de Lucerne.

---

Souverains Seigneurs!

Un décret rendu le 15 de ce mois, par lequel le pouvoir exécutif étoit chargé d'éloigner de l'assemblée nationale, au moins à la distance de 30000 toises, les troupes de ligne en garnison à Paris et dans les environs, nous donne quelque soupçon qu'il seroit possible, que l'on entendît nous comprendre dans cette dénomination, quoique fausse à notre égard.

Aujourd'hui il ne nous reste plus de doute sur cela; nous sommes prévenus des ordres que nous allons recevoir de nous porter ailleurs; mais nous ignorons encore en quel endroit, et si cela regarde la totalité du régiment. Nous supplions v<sup>os</sup> Excellences de vouloir bien nous

donner les instructions les plus promptes et les plus positives, sur la conduite que nous avons à tenir dans les deux cas, dont l'un va arriver et que voici: ou le régiment aura ordre de marcher en totalité et d'abandonner par conséquent la garde du roi, ou de ne marcher qu'avec les deux tiers ou la moitié du régiment; dans le premier cas, nous sommes caractérisés en perdant la garde du roi; dans le second, nous faisons ce que nous avons souvent fait, mais dans des circonstances absolument différentes. En tout point: notre état étoit certain et assuré; aujourd'hui il est purement précaire et déjà prononcé ne tenir plus à la maison du roi!!!

Nous pensons que c'étoit ici et nullement ailleurs, que nous devions attendre la finale de notre sort, que nos souverains de concert avec le roi, auroient donnée à notre corps,

Vos Excellences voyent le malheur et l'embarras de notre situation; leurs bontés accoutumées nous en tireront de manière ou d'autre par des ordres positifs, que nous exécuterons sur le champ, et que nous prenons la liberté de leur demander ici avec instance, en les priant de continuer à nous honorer de leur protection et bienveillance.

Nous sommes avec respect

de vos Excellences

Paris ce 18 Juillet 1792.

J. DE DURLER, capitaine.

H. PEYFFER D'ALTISHOFEN, capitaine.

( Tirée de la collection historique de feu Mr. le trésorier Felix de Baltasar, déposée à la bibliothèque de Lucerne. )

NOTE 4: page 2, ligne 29.

Le dénuement absolu de tous moyens de défense, engagea les officiers à demander des munitions au comte d'Affry leur colonel; celui-ci trompé sans doute par les promesses astucieuses des chefs de parti, répondit que le régiment ne sauroit courir aucun risque et que l'on devoit être tranquille sur le compte des Marseillois; ensorte que cette demande n'eut point d'autre suite.

NOTE 5: page 3, ligne 10.

Mr. de Gibelin aide - major et le soldat Koliker enterrèrent les drapeaux des compagnies dans les caves des casernes de Courbevoie; ils doivent s'y trouver encore. On ne garda qu'un drapeau par bataillon et le drapeau blanc de la générale.

NOTE 6: page 3, ligne 16.

Le détachement de 300 hommes, dont il est question, étoit commandé par Mr. de Karrer; les officiers qui s'y trouvoient, étoient: MMs. de Rusconi, de Hertenstein, de Blumenthal, de Mercier, le baron de Billieux, le comte Charles d'Affry, et Lendy adjudant.

NOTE 7: page 4, ligne 9.

Texte du passeport: Laissez passer les Suisses pour renforcer les postes des Tuileries. PETHION, maire.

NOTE 8: page 5, ligne 3.

Afin de se mettre à couvert quelle que fut l'issue de la journée, Pethion s'étoit rendu au château, mais l'heure où le tocsin devait sonner approchant, il annonça, qu'il alloit se retirer; les braves grenadiers des filles St. Thomas s'y opposèrent et vouloient le garder en otage; alors le roi ordonna à Mr. de Salis Zizers, aide - major, de l'escorter; celui - ci, à la tête d'un détachement, le prit sous le bras; les gardes nationaux menaçoient Péthion, qui étoit tremblant, pâle et défait; Mr. de Salis, cherchant à le ranimer, lui dit avec bonhomie: soyez tranquille, Mr. Pethion, je vous promets que le premier, qui vous tuera, sera tué le moment après!

NOTE 9: page 5, ligne 18.

Ce même cortège militaire reconduisit le roi au château; Sa Majesté y rentroit, lorsqu'une députation de la garde nationale, qui avoit à sa tête Mr. Roederer, Mr de Baumez, et un autre membre du département, vint solliciter le roi de se rendre dans le sein de l'assemblée nationale. Mr. de Gibelin, qui connoissoit Mr de Baumez, ancien président du conseil souverain d'Artois, lui dit; „Monsieur, croyez vous sauver les jours du roi en le menant à l'assemblée?“ Mr. de Baumez répondit; „si je croyois le roi plus en sûreté ici, je

„me mettrois dans vos rangs, afin d'y mourir pour lui.“ À l'instant Mr. de Bachmann se retourna vers Mr. de Gibelin et lui dit: „si le roi va à l'assemblée, il est perdu!“ Ce sont les dernières paroles, que les camarades de ce chef vertueux aient recueillies de sa bouche,

NOTE 10: page 5, ligne 28.

Texte de la proclamation: „Soldats, un attroupement va se présenter; il est „enjoint à nous officiers de la loi, par le décret du 3 octobre, de requérir la garde nationale, „et à vous troupes de ligne, de vous opposer à cet attroupement, et de repousser la force „par la force.“ Cette proclamation a été communiquée au rédacteur par le brave Dim, sergent-major aux gardes Suisses, aujourd'hui officier pensionné à Solcure.

NOTE 11: page 6, ligne 1.

Il eut un grand nombre de canonniers qui refusèrent de charger les pièces; un officier Suisse, Mr. Paide-major de Glutz proposa de s'en emparer, en observant qu'on s'en serviroit probablement contre les troupes fidèles; des volontaires se présentèrent pour faire ce coup de main; on crut impolitique et dangereux d'y consentir; l'événement prouva que l'on n'auroit pas dû hésiter.

NOTE 12: page 6, ligne 6.

Mr. de Salis-Zizers fit former les troupes en bataillon carré autour de la famille royale; pendant qu'on traversoit diagonalement le jardin pour se rendre à l'assemblée, une horde de cannibales portant la tête de Mr. Mandat au bout d'une pique, força la porte du côté de la terrasse, près du café de Flore. Mr. de Salis fit faire halte; la contenance du bataillon en imposa aux brigands et ils se retirèrent.

NOTE 13: page 6, ligne 18.

À la célèbre retraite de Meaux, les Suisses purent mieux et plus librement disposer de leur courage; le colonel Louis Pfyffer entra au conseil, et y parla avec fermeté; son avis devint celui du conseil, qui confia le roi à ses fidèles alliés; Charles IX fut sauvé. Ce prince avoua: „que sans ses bons compères les Suisses, sa vie et sa liberté étoient en grand branle.“

NOTE 14: page 6, ligne 23.

Les compagnies d'Affry, Salis, Diesbach et Pfyffer prirent poste dans la grande galerie, en face du carrousel, les grenadiers sur le grand escalier.

NOTE 15: page 7, ligne 8.

Les officiers firent des efforts incroyables pour empêcher toute agression; les soldats, outrés de tant d'injures, étoient très-difficiles à contenir.

NOTE 16: page 7, ligne 15.

L'adjudant Suisse Roulin, qui s'étoit avancé, pour tâcher de calmer les assaillans, fut saisi et dépouillé de ses habits; on alloit lui trancher la tête, au moment où il fut délivré par ses camarades. Un des commandans de la troupe de Santerre, ancien garde français, s'approcha de la barre et demanda à parler au commandant des Suisses. Mr. de Durler s'étant présenté, il voulut l'engager à se joindre à eux, lui promettant qu'il serait bien traité; mais voyant que ses paroles étoient sans effet sur cet officier, il tira son sabre, en l'accablant d'injures; au même instant, un autre ancien garde français darda un coup de pique contre Mr. de Durler, qui le para froidement avec la main.

On avoit assuré aux soldats, que l'intention des Marseillois se bornoit à les désarmer; le sergent Blaser s'avance vers eux avec 15 grenadiers et leur dit: „qu'ils savoient, qu'on vouloit les désarmer; qu'ils ne croyoient pas que la conduite du régiment, pendant la révolution put mériter un tel affront; que si l'on ne vouloit plus du régiment, on pouvoit le renvoyer légalement, mais qu'ils ne quitteroient pas leur postes et ne se laisseroient pas désarmer; qu'ils étoient Suisses, et que les Suisses n'abandonnoient leurs armes qu'avec la vie.“ Ces paroles généreuses agirent un instant sur l'imagination mobile des Marseillois; ils crièrent „Vive les Suisses, nous ne les désarmerons pas!“ mais cet élan ne dura guères; car un moment après, on désarma de force 12 factionnaires.

NOTE 17: page 7, ligne 25.

Mr. de Castelberg, massacré sur les degrés du grand escalier, fendit la tête à un Marseillois d'un coup de sabre un moment avant d'expirer.

## NOTE 18: page 8, ligne 15.

Quinze Marseillois qui feignoient d'être morts, voyant les Suisses s'avancer vers eux, se jetèrent à genoux en demandant la vie; Mr. de Durler fut obligé de se précipiter au devant des soldats, pour soustraire ces Marseillois à leur vengeance.

On arracha à ces malheureux leurs gibernes, pour en partager les cartouches aux soldats, qui commencent à en manquer; on partagea de même les cartouches des morts, amis et ennemis.

## NOTE 19: page 8, ligne 28.

Un témoin oculaire m'a assuré, qu'il n'avoit pu se lasser d'admirer le sang-froid du capitaine Pfyffer, qui alignoit ses soldats comme à l'exercice.

## NOTE 20: page 8, ligne 28.

Les officiers qui se trouvèrent alors réunis, étoient MMs. de Salis-Zizers, de Durler, de Pfyffer, capitaines; de Zimmermann, maréchal de camp et lieutenant de grenadiers; Alexandre de Zimmermann, de Glutz, et de Gibelin, officiers-majors; Joseph de Zimmermann, de Luze, de Gross, Ignace Maillardoz, lieutenans; de la Corbière et de Castella, enseignes; d'Ernst, de Diesbach de Steinbrugg, et Deville, sous-lieutenans.

## NOTE 21: page 8, ligne 28.

Pendant que l'on battoit l'assemblée, Fridolin Hefti de Ennetbuel, canton de Glaris, sergent de la compagnie de Besenval, homme d'un force prodigieuse, après avoir combattu comme un lion, fut blessé d'un boulet de canon, qui lui fracassa la cuisse; ses camarades accoururent à son secours; au moment où les tambours battirent, il leur dit: „n'entendez vous „ pas, qu'on rappelle? allez à votre devoir, et laissez moi mourir.“

## NOTE 22: page 9, ligne 4.

Au moment où Mr. de Durler donnoit cet ordre, un grenadier le poussa rudement de côté, en criant: „on pointe sur vous“; en effet, le boulet vint frapper le degré, sur lequel ce capitaine étoit placé auparavant.

NOTE 23 : page 9, ligne 3.

On coucha le mieux qu'on put Mr. de Reding sur les sacs des soldats morts; il fut reconnu par un tailleur de Paris, qui l'affubla d'une redingotte, et le transporta chez un chirurgien; malheureusement une lettre interceptée découvrit son asile, et il fut transféré à l'abbaye, où il a été massacré de la manière la plus cruelle. (Voyez: *mon agonie de 36 heures.*) Il étoit frère d'Aloys de Reding, landammann de Schwyz, dont le nom et les services seront immortels dans les annales de la Suisse; de Théodore de Reding, qui acquit tant gloire en défendant l'indépendance nationale de l'Espagne, et de Nazare de Reding, lieutenant-général et ancien gouverneur de Majorque. Aux champs Élisés, quand le peuple assaillit à coups de pierres le régiment de Royal - Allemand, Mr. de Reding arracha vivement la mèche des mains d'un canonnier, qui alloit mettre le feu à la pièce; il faut louer ce trait indélébile d'humanité et avouer en même temps, que si ce coup eut été tiré il eut pu produire de grands changemens.

NOTE 24: page 9, ligne 17.

Ce billet du roi, dont nous donnons le fac-simile à nos souscripteurs, se trouve encore entre les mains de Madame la générale de Durler, née de Zarlauben, veuve du général.

### Copie d'une lettre de S. M. Louis XVIII

à Mr. de Durler lieutenant-colonel au régiment Royal - Étranger;  
au service de S. M. Britannique, datée du 6 sept. 1796.

---

J'ai reçu avec grand plaisir, monsieur, l'expression de vos sentimens et ceux des officiers du régiment Royal - étranger; je savois la conduite que vous avez tenue le 10 août 1792, journée aussi memorable, quoique l'issue en ait été bien différente dans les fastes de votre brave et loyale nation, que celle de Meaux et d'Yvry, et j'aquitte une dette sacrée, en vous disant pour vous et pour tous vos compatriotes, que jamais les rois de France n'oublieront ce

que les Suisses ont fait dans cette funeste occasion; je reconnois bien votre digne chef le baron de Roll aux ordres qu'il vous a donnés; il sait aussi à qui il les adresse.

Soyez auprès des officiers de votre régiment l'interprète de mes sentimens pour eux et ne doutez jamais, Monsieur! de tous ceux que j'ai pour vous.

(Tirée de la collection de feu Mr. le trésorier Felix de Balthasar, déposée à la bibliothèque de Lucerne.)

Mr. de Durler alla rendre ses hommages à S. M. Louis XVIII. Ce prince l'accueillit de la manière la plus flatteuse, lui rappella la conduite énergique et loyale, qu'il avoit tenue le 10 août, et lui dit, en lui remettant un brevet de maréchal de camp: „je ne suis ici que „le comte de Lille, mais c'est sur les marches des Tuileries que le roi de France vous remet „ce brevet.“

#### NOTE 25: page 10, ligne 4.

Je prie Mr. Bruad, s'il existe encore, de me pardonner de rompre le silence, auquel s'étoient engagés avec lui les officiers qui lui ont dû la vie; le temps est venu, où ce n'est plus accuser quelqu'un, que de publier une bonne action. Mr. Coquet, alors lieutenant de la garde nationale de l'oratoire sauva près de 200 Suisses, et en nourrit 12 pendant près de 3 semaines.

Mr. Dusault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, reçut plusieurs soldats blessés et d'autres qui s'étoient sauvés et les fit cacher dans des lits de malades; une troupe de furieux se porta à l'Hôtel-Dieu et demanda qu'on les leur livrât: „j'en ai fait jeter par les fenêtres une douzaine“ répondit Mr. Dusault, „et j'en ferai autant de tous ceux qui se présenteront“; il ne fut contredit par aucun des aides-chirurgiens qui étoient présens; les Marseillois se retirèrent.

#### NOTE 26: page 10, ligne 6.

Tous les officiers blessés ont été massacrés, excepté Mr. de Répond, qui a pu s'échapper, malgré un coup de feu reçu à la jambe.

NOTE 27 : page 10, ligne 11.

Le respectable et courageux père Loretan alloit au milieu du feu, porter aux mourans, les secours de la religion ; ce fut bien malgré lui, et par obéissance, qu'il quitta le matin même l'habit de son ordre et il dut la vie à un habit de Mr. Simon de Maillardoz, qu'on lui fit endosser. L'honnête et brave Beckin, chirurgien-major du régiment et son aide, Mr. Richter, pansoient les blessés au milieu du feu le plus vif ; ils furent massacrés tous deux en exerçant leurs fonctions, n'ayant pas voulu abandonner nos blessés, même après la retraite de Mr. de Durler. Mr. Beckin a laissé un fils auquel il ne reste que l'honorable souvenir de son père ; cette famille a tout perdu par le pillage des casernes de Courbevoye.

NOTE 28 : page 10, ligne 24.

Les Suisses, épars dans les divers postes du château et dans les cours, n'avoient pas été prévenus de la retraite, qui venoit d'être ordonnée ; entendant les derniers coups de canon, qui furent tirés sous le vestibule, ils se replièrent la plupart sur le grand escalier ; quatre-vingt Suisses environ défendirent ce poste contre la foule innombrable des assaillans ; ils en tuèrent quatre cents, avant de céder ; ils soutinrent le choc pendant vingt minutes, et tous furent massacrés ; aucun n'essaya de se sauver par la fuite.

Mr. Forestier de St. Venant se dirigea avec 30 hommes vers les champs Élysés ; il chargea l'épée à la main un corps posté à la statue de Louis XV, et le força trois fois, mais ayant perdu la moitié de sa troupe, le reste du détachement fut désarmé, et lui-même fut tué d'un coup de pistolet par un gendarme à cheval. Mr. Joseph de Forestier, quartier-maître, qui avoit assisté au combat comme volontaire, parvint à se sauver à travers de la foule, après avoir accompagné le roi à l'assemblée.

Mr. de la Corbière étoit entré au régiment la veille du 10 août ; dans la retraite, il fut d'abord renversé d'un coup de hache à la porte des Feuillans, mais un garçon de bureau de l'assemblée, Mr. d'Aigremont, le releva et le sauva ; ce fut le même Mr. d'Aigremont, qui sauva aussi Mr. le capitaine d'Erlach, massacré depuis, et Mr. Ignace de Maillardoz.

MMrs. Henri de Salis-Zizers, de Pfyffer et de Durler capitaines ; de Glutz, de Gibelin et Alexandre de Zimmermann, aide-majors ; Emmanuel de Zimmermann, Joseph de Zim-

mermann , de Luze, d'Ernest, de Diesbach de Steinbrugg, et de Castella , ont dû la vie aux soins de Mr. Bruad député; mais les trois derniers , ayant été arrêtés dans des visites domiciliaires , ont été massacrés à la conciergerie.

Mr. Hubert de Diesbach, lieutenant de grenadiers, dont la compagnie avait été détruite sur le grand escalier, dit aux sept hommes qui lui restoient encore, en patois Fribourgeois: que ce n'étoit pas la peine de survivre à tant de braves gens. Il prit alors le fusil d'un soldat tué et se jeta dans la foule, la bayonnette en avant; il y trouva la mort ainsi que 6 des 7 hommes qui l'avoient suivi; un d'eux fut sauvé.

Le baron Constant de Rebecque, aujourd'hui lieutenant général au service de S. M. le roi des Pays - bas, commandoit un détachement de 30 hommes dans la salle des cent Suisses, lorsque le feu commença; il fit répondre tant qu'il eut des cartouches à brûler; le feu ayant cessé, il réussit par miracle à se sauver à travers la foule. MMrs. de Gotreau, Jean de Mailardo, de Capretz ont été tués, les uns à la place royale, les autres dans la rue verte en se retirant avec leurs détachemens.

Il m'a été impossible d'apprendre par qui Mr. de Répond lieutenant et Deville sous-lieutenant ont été sauvés.

Le fusilier Muller de Lucerne, soldat de la compagnie de Durler, reçut un coup de feu à travers le corps; un bourgeois, qui le connoissoit, le fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où on le coucha à côté d'un Marseillois blessé mortellement; ce dernier, dans le paroxisme de la fièvre, proféroit d'horribles imprécations contre les Suisses; il mourut au bout de trois jours; Joseph Muller guerit et parvint à gagner ses foyers, où il vit encore.

#### NOTE 29 : page 12, ligne 9.

Le pillage des casernes de Courbevoye et celui de la caisse du régiment, sont une perte immense; jamais propriétés ne furent plus légitimes; si elles eussent été respectées, ou restituées par un équivalent, quelques hommes, débris vivans du régiment des gardes, auroient aujourd'hui une existence modeste, mais assurée et suffisante.

NOTE 30 : page 12, ligne 11.

Noms des officiers massacrés.

---

À l'abbaye: M Mrs. Joseph de Reding de Biberegg, capitaine. — À la conciergerie: le marquis de Maillardoz, lieutenant - colonel, de Salis - Zizers, aide - major, de Wild, aide-major, Allimann, adjudant, Chollet, adjudant, de Zimmermann, lieutenant, d'Ernest, de Diesbach de Steinbrugg, de Castella d'Orgemont, sous-lieutenans et Chollet tambour-major. L'aide major de Salis, au moment où on le jettoit hors de la porte du guichet, pour le livrer aux assassins, put arracher une bayonette à un garde national et en perça un des brigands.



# Fac-simile

de l'ordre remis par le Roi à M<sup>r</sup>. le Capitaine de Durler à l'Assemblée  
nationale le 30 Aout, dont l'original se trouve entre les mains de  
Mad<sup>e</sup>. la Générale de Durler sa veuve.

Le Roi ordonne aux fins de  
dépense et huitant heures carmes, et se  
retrait deux heures carmes.

Louis

## État nominatif

de Mrs. les officiers de l'ancien régiment des gardes Suisses,  
qui se sont trouvés à l'attaque du château des Tuileries, le 10 août 1792.

### De l'état-major.

**L**e marquis de Maillardoz, de Fribourg, lieutenant général, grand-croix, lieutenant-colonel du régiment, massacré à la conciergerie.

Le baron de Bachmann, de Glaris, lieutenant-général, grand-croix, major du régiment, guillotiné.

Le baron Rudolf de Salis-Zizers, des Grisons, aide-major; massacré à la conciergerie.

De Glutz, de Soleure, aide-major, aujourd'hui colonel fédéral, et colonel par l'ordonnance du roi du 10 août 1816.

De Wild, de Fribourg; sous-aide-major; massacré à la conciergerie.

Le comte Alexandre de Zimmermann, de Lucerne, sous-aide-major; aujourd'hui colonel au service de Naples.

De Gibelin, de Soleure, sous-aide-major; aujourd'hui lieutenant-colonel.

Allemann, de Soleure, adjudant; massacré à la conciergerie.

Chollet, du Vallais, adjudant; massacré à la conciergerie.

Bekin, chirurgien-major; tué sur le champ de bataille.

Le père Loretan, capucin, du Vallais, aumonier du régiment, a survécu.

Joseph de Forestier, de Fribourg, trésorier.

Jean Lacaze-Pelarruy, chirurgien-major.

Pierre Antoine Morisot, d'Avallon, (France), chirurgien-major.

Antoine Legros de Marquois, (France), aide-chirurgien,

Jean Debriouse, de St. Georges, (France), — —

Pierre Marie Joseph Ordinaire, de Couvet, — —

Etienne Laymeries, de Porentruy. — —

Charles François Bournonville, de Versailles, (France), 1<sup>er</sup> commis du bureau des Suisses,  
Nicolas Albert Michel Mandevavre, de Frutigen, maître de mathématiques,  
Chollet, du Vallais, tambour-major.  
Joseph Bernard Herlobig, de Schwyz, sous-tambour-major.

### Officiers des compagnies.

---

**L**e baron Henri de Salis-Zizers, des Grisons, capitaine, aujourd'hui chef de la brigade  
des gardes Suisses, mort cette année 1819.  
De Dürler, de Lucerne, capitaine, a survécu, mort depuis en Egypte, lieutenant-colonel  
du régiment Royal-étranger, et maréchal de camp.  
De Pfyffer d'Altishofen, de Lucerne, capitaine, mort depuis en Suisse.  
Le baron de Reding, de Schwyz, capitaine, blessé pendant l'affaire, massacré ensuite.  
Le ch<sup>er</sup> d'Erlach, de Berne, capitaine, tué.  
Le comte Emanuel de Zimmermann, de Lucerne, 1<sup>er</sup> lieutenant, maréchal de camp, sauvé,  
mort depuis.  
Joseph de Zimmermann, de Lucerne, 1<sup>er</sup> lieutenant, maréchal de camp, lieutenant-général  
par le décret du 10 août 1816, mort en 1819.  
De Repond, de Fribourg, 1<sup>er</sup> lieutenant, blessé, mort depuis.  
Hubert de Diesbach, de Fribourg, 1<sup>er</sup> lieutenant, tué sur le champ de bataille.  
De Gottrau, de Fribourg, 1<sup>er</sup> lieutenant, tué sur le champ de bataille.  
Louis de Zimmermann, de Lucerne 1<sup>er</sup> lieutenant, massacré à la conciergerie.  
De Castelberg, des Grisons, 2<sup>d.</sup> lieutenant des grenadiers, tué sur le champ de bataille.  
Gros, de Fribourg, 2<sup>d.</sup> lieutenant, tué sur le champ de bataille.  
Frédéric de Luze, de Neuchâtel, 2<sup>d.</sup> lieutenant, aujourd'hui colonel par le décret du 10  
août 1816.  
Philippe de Glutz, de Soleure, 2<sup>d.</sup> lieutenant, tué sur le champ de bataille.  
Simon de Maillardoz, de Fribourg, 2<sup>d.</sup> lieutenant, tué sur le champ de bataille.  
D'Ernest, de Berne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant repris dans un visite domiciliaire, massacré à la  
conciergerie.  
Ignace de Maillardoz, de Fribourg, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant, aujourd'hui lieutenant-colonel.

De Forestier, de Fribourg, 1<sup>r</sup>. sous-lieutenant, tué sur le champ de bataille.

Le comte Diesbach de Steinbrugg, de Fribourg, 1<sup>r</sup>. sous-lieutenant, repris dans une visite domiciliaire, massacré à la conciergerie.

Le comte de Waltner, 1<sup>r</sup>. sous-lieutenant, tué sur le champ de bataille.

Jean de Maillardoz, de Fribourg, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, tué sur le champ de bataille.

De Müller, d'Uri, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, tué sur le champ de bataille.

De Montmollin, de Neuchâtel, 2<sup>d</sup>. sous lieutenant, tué sur le champ de bataille.

De Constant Rebecque, de Vaud, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, aujourd'hui lieutenant-général au service des Pays-bas.

De Ville, de Neuchâtel, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, aujourd'hui lieutenant-colonel par l'ordonnance du 10 août 1816.

Castella d'Orgemont, de Fribourg, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, massacré à la conciergerie.

De la Corbière, de Genève, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, aujourd'hui lieutenant-colonel.

De Caprez, des Grisons, 2<sup>d</sup>. sous-lieutenant, tué sur le champ de bataille.

---

## État nominatif

des sous-officiers et soldats de l'ancien régiment des gardes Suisses,  
qui se sont trouvés à l'attaque du château des Tuileries, le 10 août 1792.

Par ordre de canton.

---

(Cet état est très incomplet, les livres des compagnies et les rôles ayant été perdus. Le nombre des sous-officiers et soldats tués peut se monter entre six et sept cent hommes. La plus grande partie de ceux qui ont été sauvés, se sont trouvés avec le roi à l'assemblée nationale.)

---

**ZURICH.** Jaques Rinderknecht, Jean Theiler, Jean Stapfer, Jaques Stapfer, Salomon Simmler, tués, Jean Baumgarten, Felix Bourkard, Jean Marie Brakmann, ont survécu.

**BERNE.** Abraham Baumann, André Dännler, Abraham Entzer, Jean Jaun, tués. Jean Emanuel Suter, Samuel Gnägi, Magnus Cattin, Balthazar Frossard, Jean François Girardin, André Gammenthaler, Louis Eckemann, Michel Debois, Antoine Vaisard, Frédéric Schneider, sergent, Abraham Hory, Jaques Marie Dupierge, Pierre Paumier, François Frézar, Jean Frédéric Egleze, fourrier, Jaques Buchwalder, François Joseph Maillot, Adam Louis Degoumois, Claude Landry, Etienne Pièche, Fr. Jos. Maillot, Jean Pierre Melliât, Joseph Laurent Raparlier, Joseph Laurent Crombian, Jean Guillard, Antoine Cattin, Jean Vaumonfort, Jos. Aug Lemaitre, Louis Errard, Henri Aubin Errard, Jaques Girardin, Nicolas Mathey, Denis Pasquié, Pierre Germain Saunier, Jaques Vernier, Pierre Scherer, Charles Brian, Rodolf Gasser, Georges Bruechet, François Brong, Antoine Vaisard, Jean Baptiste Gigon, Joseph Blaise Masson, ont survécu.

**LUCERNE.** Joseph Antoine Schwägler, sergent-major, Caspar Stalder, sergent, Fridolin Bueler, Joseph Lustenberger, Joseph Jost Hueber, Pfister, Jean Albot, Jean Bader, Xav. Singer, Alois Tschopp, tués. Antoine Bueler, Joseph Bueler, Joseph Müller, Joseph Hofstetter, Pierre Joseph Weibel, Jaques Aloys Götty, Joseph Rölly, Jean Müller, Xavier Sigerist, Benoit Deprez, Jean Paul Amrein, Jean Kling, Xavier Jaques Ambroise Lötscher, Maurice Barth, Cristoph Pfyffer, Frédéric Kling, Joseph Ehrenbolger, ont survécu.

SCHWYZ. Joseph Balthazard Niderist, sergent, Jean Ehrler, François Schwiter, Louis Jérôme Schwiter, Joseph Balthazard Gwerder, Joseph Balthasar Studiger, Joseph Sebastien Ulrich, Aloys Rieter, Jean Erler, Jean Dominique Frischherz, Joseph et Charles Stossel, Charles Aufdermuer, Charles Abegg, Jean Abegg, Joseph Antoine Kälin, Nicolas Abegg, Charles Schwiter, Joseph Kailly, Etienne Schönbächler, Joseph Marty, Jean Imhof, ont survécu.

UNTERWALD LE HAUT. Jaques Vonmatt, Gaspard Kunz, Jos. Zysat, Jos. Maria Huber, Fr. Jos. Bucher, Jos. Maria Ebli, tués. UNTERWALD LE BAS. Nicolas Odermatt, Michel Zimmermann, Nicolas Niederberger, tués. François Joseph Schmitter a survécu.

GLARIS. Charles Leuw, caporal, Baptiste Leuw, Fridolin Hefti, Jean Luchsinger, tués.

ZUG. Joseph Antoine Dosenbach, Blaise Antoine Klotter, sergent, Joseph Gerold Bucher, Balth Gattiker, Gaspard Gattiker, Beat Charles Iten, tués. Dosenbach, tambour a survécu.

FRYBOURG. Noé Gavillot sergent, Jean Jungo, Antoine Delley, Louis Cosandey, Joseph Bertschi, Christe Haymoz, Joseph Roulin, Jean Menoud, Joseph Niquillé, Claude Roux, Joseph Menoud, François Sensonens, Jean Bertschi, Jaques Götschmann, Jean Lehmann, Louis Progin, Claude Chaumartin, Joseph Perrin, Joseph Genoud, Jaques Siffert, sergent, Nicolas Rappoux, Antoine Deforel, Jean Moettrau, Jaques Dorand, Nicolas Ducret, Etienne Gendre, François Thorin, Baptiste Page, Nicolas Rosset, Claude Pithou, Joseph Schodelet, Jean Schodelet, Pierre Castella, François Genilloud, Jean Peissard, Ant. Vicht, Fr. Gobet, Claude Bapst, Pierre Deschoux, Jean Jekelmann, sergent-major, tués. Claude Joseph Roulin, Jean Jos. Bays, François Dudin, Vincent Jaquet, Jos. Schnewli, sergent, Pierre Gachet, Pierre Morel, Jean Pillioud, Jean François Cupillard, Pierre Moutet, Maurice Moutet, sergent, Jean Grosset, François Progin, Jos. Chenaux, Jean Schodelet, Pierre Chassot, Claude Jolion, Christe Lehmann, Jean Reynold, Nic. Levet, Jaques L'homme, Jos. L'homme, Jean Painblanc, Jean Bruker, Joseph Gobet, Pierre Barbey, François Gendre, morts depuis, Fr. Vinzent Noël, Jean Fassnacht, Jaques Perny, Jean Jaques Fassnacht, Paul Grémaud, Jean Louis Fr Derron, Claude Volery, Jean Dubey, Denis Sudan, François Mouttet, Jean Joseph Ecoffey, Louis Gendre, Georges Page, Antoine Roulin, Fr. Xavier Nicolas Schäffer, François Beaudevin, Jaques Egger, Jean Joseph Michel, Pierre Louis Perny, Jean François Viel, Louis Ecoffay, Jean Beaud, Jaques Roulin, Jean Hayot, Jean François Chassôt, Jaques Villard, Antoine Thomas, Joseph Badoud, Fr. Joseph

Sterreaux , Joseph Vial , Louis Criblet , Joseph Godet , Nicolas Corpataux , Pierre Joseph Overny , Jean Riedot , Georges Gachet , Jaques Salin , François Sugneaux , Jean Scillaz , Jean Deforell , Jean Baptiste Veillard , Joseph Brulhart , Claude Joseph Sauge , Nicolas Berroux , Claude Joseph Sudan , Jean Jaques Egger , Joseph Armingau , Gabriel Savary , Jean Baptiste Thürler , Jaques Rodolph Bersy , Pierre Joseph Minguet , Antoine Pachoud , Jean Baptiste Mayeux , Auguste de Forestier , volontaire , Jaques Colland , volontaire , Jean François Martin Sottaz , volontaire , Jean Theodor Bresy , ont survécu.

SOLÉURE. Joseph Vogelsang , sergent - major , Jean Bernhard , sergent - major , Urs Walker , sergent - major , Jaques Stuber , sergent , Charles Lambart , Jean Kaufmann , Sebastian Ollenbach , Frédéric Jecker , Urs Schluop , Joseph Hugy , Urs Hugy , Urs Joseph Kocher , Urs Joseph Halbenleib , Dominique Halbenleib , Pierre Fluely , Joseph Hofer , Urs Rueffi , Jean Affolter , Jean Oegler , Joseph Welty , Joseph Meyer , François Müller , Jean Auger , Urs Joseph Diemand , Joseph Wys , Joseph Käch , Joseph Strausak , Joseph Glutz , Jean Spüty , Joseph Kayser , Antoine Oyerli , Jean Sässely , David Müller , Benoit Kully , Rodolf Geinhard , Léonce Baumann , Urs Baumann , Urs Joseph Voland , Jaques Genny , Joseph Brunner , Joseph Wittmer , Jean George Meyer , Jean Scherrer , Pierre Bachmann , Jean George Freyer , Urs Roth , Joseph Gerber , Joseph Kuntner , Urs Walker , Nicolas Bernhard , tués. Ferdinand Moll , Urs Joseph Meyer , Joseph Bloch , Jean Étienne Borrer , Jean Affolter , Jean Joseph Winistorfer , Urs Joseph Berger , Jean Burkart , Urs Joseph Thomas Henzeros , Jean Rauber , Jean Joseph Meyer , Rodolf Grutter , Joseph Gibler , Jean Hasenfraz , Jaques Pfister , Jean Moll , Jean Wysser , Jean Meyer , mort depuis , Jean Pierre Din , Nicolas Schenker , Jean Ulrich Schreiber , Jean Stöckli , Jean Vögtli , François Burry , Joseph Zenner , Leonard Zenner , Louis Chibler , Joseph Kolliker , Philippe Ditz , Daniel Georges Koliker , Jaques Guisiger , Jaques Käch , Jean Clément Abourg , Joseph Fegly , Soutter , Jean Isch , Joseph Widmer , Jean Käch , Urs Bloch , Joseph Keller , Jaques Borner , Urs Joseph Rohn , Martin Borner , Joseph Grimm , Martin Michel , Joseph von Däniken , Léonce Pitterli , Jean Felzhalb , Joseph Gutzwyler , Urs Joseph Doppler , Franç. Wohlgemuth , Jean Kohler , Jean Fellmann , Jean Borrer , ont survécu.

BASELÉ. Thadé Rueffi , Etienne Fohs , Livin Leemann.

ST. GALL. Bartholmé Piffner , Conrad Lendy , Bartholomé Broder , Paul Wachter , Joseph Glarner , Jaques Maffle , Jean George Messmer , tués. Jaques Stoffel , Pierre Piffner , Pierre

Guntli, Oswald Broder, Joseph Nick, Jaques Brunner, Jaques Albrecht, Boniface Nick, Adam Wagner, Pierre Schmiz, Jaques Faigle, Lons le Grand, Henri Kuhn, Georges Rohner, Theodor Gobel, Nicolas Prudent Eglez, volontaire, Louis Lendy, sergent, ont survécu.

GRISONS. Philippe Lorenz, Jaques Bossi, Etienne Roffler, Georges Niggli, Jaques Truog, Pierre Härtli, tués. Chretien Florin, Philippe Luzi, Franz Schmidt, Joachim Raguettly, Georges Camenisch, Jean Pierre Canthieni, Jaques Capeter, Pierre Thienni, Jean Sprecher, Luce Ehrhard, Jean Bertsch, Chrétien Sprecher, Nicolas Waldner, Pierre Meissen, Jean Wolf, Crispin Yos, Silvestre Winkler, André Truog, Chrétien Bundy, Jean Badrann, Chrétien Antoine Cadufs, Jean Julien Tschurr, Gottfred Holzbecker, Charles Ant. Malbach, Ferdinand Henri Erny, Charles Trévary, Jean Antoine Joos, Martin Cachenny, Jean Bapt Marie Schueller, Joseph Yos, Jean Pierre Clavin, Dominique Marie Barbérisse, volontaire, ont survécu.

ARGOVIE. Gaspard Antoine Herzog, tué. Christof Berner, Henri Meyer, David Wys, Leonard Oelhafen, Caspar Bader, Jaques Leonce Stierli, Jaques Bärtschi, Rodolf Lüscher, Georges Nicolas Denis Steiner, Frédéric Luxembourg, ont survécu.

TURGOVIE. Georges Schmid, tué.

TESSIN. Joseph Caglieri, Pierre François Antoine Chiodi.

VAUD. David Peylard, Pierre Dulhevoz, Jean Louis Falconnet, Charles Minod, Franc Moise Minod, Pierre Manusson, Jaques David Vallotton, Jerome David Vallotton, tués. Marc François Viande, Henri Pinget, François Rogelet, Louis Amey, François Johannot, Georges Larpin, André Ogiez, Charles Pavillard, Daniel François Chapuis, Jean Louis Guery, Jean Isaac Chevalley, Frédéric Emanuel Dup Perthuis, Pierre Magnin, Jean Antoine Grangier, Marc Antoine Monasson, François Truan, David Jaquet, Benjamin Truan, Abraham Jérémie Jaquet, Jean Jaques Vullien, Jean Pierre Arthaud, Pierre Rochat, Pierre Louis Jaccard, Abraham Pigneron, Pierre David Cornu, Pierre Louis Vuichoud, Jaques François Burnier, Josué David Pilet, Jean Louis Mathias Merminod, Abraham Jenner, Pierre Rochty, Pierre Louis Locker, Salomon Junod, Jaques Antoine Boraley, Vincent Dufour, Jaques Dufour, David Bugnon, Pierre Plet, David Thévenaz, Jaques Gommalié Fonjalaz, Joseph Monasson, ont survécu.

VALLAIS. François Clausen, François Glaisen, tués, Pierre Joseph Biollet, Joseph Aubret, ont survécu.

NEUCHÂTEL. François David Clerc , Jean David Junod , Henri Louis Sandoz , Jean Pierre Favre , Pierre Simon Jaccot , Jean Joseph Diacon , Louis Perret , Blaise Modeste Tissot , François Gabriel Dornier , Louis Marie Noël Dornier , Antoine André Louis de Raynaud , ont survécu.

GENÈVE. Jaque Begoulle , Moïse Guy , Jean Antoine Choisy , Jean Daniel Besançon , Pierre Dorsival , tués. Abraham Mermillod , Jean François Clergeon Hudry , Michel François Guy , Philippe Albert , Joseph Exartier , Claude Cusin , Jean Marie Deschamp , Laurent Beccard , Jean Michel Mugnier , Maurice Veyrat , Antoine Morier , René Soret , volontaire , ont survécu.

---

État des sous-officiers et soldats  
de l'ancien régiment de gardes Suisses , qui ont droit à la médaille ,  
et dont le lieu de naissance n'est pas connu , ou qui sont nés au régiment ou en France.

---

Laurent Bernugy , François Roll , Madet , Delpire , Jaques Holtzenbecker , Louis Foax , David Coulon , Couzin , Joseph Barbey , Jaques Esnou , Jean Charles Martenat , Coulon , Theodor Chaudron , Joachim Kainic , Abegg , Pierre Antoine Morier , Joseph Desloyer , François Nick , Clement Alexis Schnider , André Fischer , François Brong ,

---

Lucerne , chez Xavier Meyer.

1 8 1 9,

Cette relation destinée à être distribuée aux termes du projet de souscription pour le monument, que l'on érige à Lucerne à la mémoire des braves du 10 août 1792, sera vendue au profit de quelques soldats, qui ont échappés au massacre et qui se trouvent dans leur vieillesse dans une situation pénible.

La liste de Mrs. les souscripteurs sera imprimée dans le même format et paroitra avec la gravure promise dans le projet de souscription. On n'a pas pu la publier encor, vû que les fonds ne sont pas rentrés et que la souscription n'est pas definitivement fermée.

Le modele du monument a été fait par le célèbre Thorwalsen, et nous pouvons nous flatter qu'il sera exécuté en grand, d'une manière digne de ce célèbre artiste, qui a été lui-même sur les lieux, a donné la plus grande approbation au local, et des instructions à Mr. Eggerschwiler, ancien pensionnaire de l'institut de France à Rome, qui a bien voulu se charger de son exécution. La gravure ne pourra paroître que quand le monument sera entierement terminé.